



Le Conseil Economique et  
Social Libanais

Troisième thématique  
Politique migratoire : Elaboration et facteurs déterminants

Colloque International  
« Une politique migratoire globale et commune en Europe :  
Quels défis pour la coopération avec les pays tiers »

Allocution

**Roger Nasnas**

Président du Conseil Economique & Social du Liban

Dans le cadre de la présidence grecque du  
Conseil de l'Union européenne

Comité Economique et Social de Grèce  
Athènes, Lundi 30 juin 2014

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Je voudrai tout d'abord adresser mes très sincères remerciements au Président Christos Polyzopoulos et aux membres du CES de Grèce, et aux collaborateurs pour leur chaleureux accueil et le choix du thème de ce colloque.

Il est inévitable d'aborder le problème de l'émigration sous l'angle de la sécurité du territoire, car c'est le souci majeur du citoyen, et partant du gouvernement ; mais cette disjonction nécessaire pour comprendre un aspect important de la question est certes insuffisante pour porter un jugement définitif et orienter valablement l'action.

L'aspect humain est plus fondamental et occupe une bien plus grande importance dans les pays démocratiques, où la civilisation accorde à l'humain la place qui lui échoit, au-delà de toute considération d'intérêt. Mais cela est-il suffisant pour déterminer une politique rationnelle vis-à-vis de l'immigration en Europe ?

Les pays hôtes manifestent généralement un sentiment contradictoire vis-à-vis de la main d'œuvre plus économique qui vient des pays en voie de développement. Les citoyens pensent qu'elle occupe leur place dans le marché de l'emploi et tire les salaires vers le bas ; alors que les entreprises considèrent que c'est une manne qui est à la base de leur

productivité et de leur compétitivité, surtout dans un monde de plus en plus sans frontière.

Dès lors, la liberté de circulation des hommes est dissociée de la liberté de circulation des biens, qui à son tour rencontre de multiples entraves, quand il s'agit de l'importation des pays en voie de développement. Autant dire que le problème n'est pas simple, et cache souvent des considérations adoptées pour les besoins de la cause : limiter l'immigration pour satisfaire les syndicats ; éviter l'accès des étrangers aux bénéfices sociaux. En période de chômage intense, il s'agit d'épargner les deniers publics au lieu de soulager la misère venue d'ailleurs ; de toute façon les opportunités de travail manquent durablement.

Bien sur on ne peut adapter la politique à la conjoncture, et beaucoup de pays n'ont pas le savoir faire nécessaire pour gérer un problème de cette envergure. Le gap avec les pays en voie de développement se creuse, et les candidats à l'émigration augmentent chaque année. Pendant ce temps l'Europe est en crise et avec le chômage persistant a de moins en moins la possibilité d'héberger les immigrés.

Pourtant au moment où la crise économique s'est déclarée en 2009 en Europe, l'Allemagne abritait 5 millions de travailleurs immigrés. C'est pourtant le pays qui a le mieux résisté à la crise. Il serait important d'en connaître les raisons, quoique cela déborde le cadre de notre propos.

Pour élaborer une politique rationnelle vis-à-vis de l'immigration il est indispensable de voir d'abord le grand tableau qui doit dessiner l'Euromed de demain, constituer un bloc économique important . Et la gestion des ressources humaines est un des facteurs critiques du succès.

A l'échelle de l'ensemble comme sur le plan national, le développement dépend de la « Productivité Totale des Facteurs » que Robert Solow qualifie de « mesure indirecte de notre ignorance ». Du moins la première approche nous révèle que des capitaux sans force de travail équivalente représentent un investissement en pure perte, et réciproquement. Encore une fois le marché dévoile sa souveraineté : **une politique rationnelle de l'immigration doit être une politique qui permette au marché du travail d'opérer sans entrave.**

Les pays hôtes déplorent le flux d'immigrés dans une conjoncture de chômage.

Et la situation des pays d'émigration est plus grave encore. Les jeunes qui quittent le pays en masse bradent un investissement important en ressources humaines, et réduisent notablement la capacité de leur pays d'émerger. C'est une des principales raisons de l'accentuation du gap entre les pays du Nord et les pays du Sud, malgré l'aide massive accordée par l'Europe depuis le Processus de Barcelone en 1995.

Si nous sommes conscients de l'importance de l'Euromed pour l'avenir de la Région, force nous est de reconnaître que la mise à niveau du Sud est indispensable et qu'elle n'a pas eu lieu. Est-ce les moyens qui

ont manqué ? Est-ce qu'ils ont été mal gérés ? A-t-on toléré trop d'opacité dans la gestion publique des pays bénéficiaires ?

Une politique rationnelle commence par conséquent dans la mise à niveau des pays d'émigration et le support des activités productives, génératrices d'opportunités de travail. Tout commence par là. Les travailleurs trouveront seuls leur voie « On obtient le meilleur en laissant chaque individu rechercher son propre profit (Adam Smith)»

La véritable coopération commence quand les pays hôtes attirent les travailleurs qui manquent à leurs investissements ; et quand les pays d'émigration laissent partir les ressources humaines qui dépassent leurs possibilités d'investissement.

Reconnaissons que nous ne pouvons pas encore faire le tour de la question (Solow), mais que du moins toute politique d'émigration doit passer par ces deux critères :

- Réduire le gap entre les pays du Nord et les pays du Sud ;
- Ne pas entraver la mobilité des travailleurs et consolider les lois du marché de l'emploi.

### *Le cas du Liban*

C'est la théorie générale et elle satisfait certes les migrations qui naissent de la disparité économique qui se développe dans une conjoncture normale. Quid des situations d'exception où des masses sont déplacées poussées par la faim ou la peur ? C'est le cas des immigrants qui ont

échoué à Lampedusa. C'est beaucoup plus le cas du Liban dont les déplacés de Syrie représentent déjà l'équivalent du tiers de ses habitants. Le chiffre de 1,400,000 déplacés à ce jour avancé par le ministre de l'intérieur, pour une population de 4,200,000 habitants, a de quoi effrayer et est bien au-delà des possibilités d'un petit pays comme le Liban. La communauté internationale aurait du être au rendez-vous :

- Pour un besoin humanitaire d'abord : Ce que peut faire le Liban est insuffisant, et une vaste population immigrée de Syrie est entrain d'endurer des conditions inhumaines ;
- Pour une raison économique ensuite : L'Euromed ne se réalisera pas sans le Sud.
- Pour une raison sociale enfin : Le mouvement de population dans la région peut être une bénédiction ou une malédiction, selon que la liberté de circuler, améliore la vie des citoyens ou appauvrit les nations.

Le Conseil économique et social nous a largement montré qu'il était un lieu privilégié du dialogue social. Serait-il également un lieu privilégié du dialogue supra national pour l'élaboration de politiques socio-économiques communes ?

=====